

UFER

Mouvement International pour l'Union Fraternelle entre les Races et les Peuples

Une Idée en Action

Bruxelles

Siège Social

Président, Marielle Peltier

40/10, rue Washington,

1050 Bruxelles

Belgique

Genève

Représentation NU.

Berhane Ras-Work

145, rue de Lausanne

1202 Genève-

Suisse

New York

Représentation NU.

Sharon Joslyn

P.O.Box 540082, Bronx

New-York 10454,

USA

Montréal

Secrétaire Générale

Raymonde Martineau

812 Outremont

Outremont PQ H2V3N6

Canada



Nouvelles d'UFER

2007-03

info@ufer-international.org

www.ufer-international.org

EDITORIAL

par Marielle Peltier, présidente

Vous êtes nombreux à avoir réagi positivement au dernier numéro des **Nouvelles d'UFER**. Vous avez apprécié son contenu, mais aussi son style et sa forme. Cela nous a encouragés à poursuivre dans la même ligne. Nous allons donc continuer à vous envoyer des bulletins plus courts et plus fréquents, des liens intéressants, des articles pas trop longs répartis dans trois rubriques : nouvelles des Nations Unies, articles de fond et nouvelles des membres. Nous vous remercions en tout cas pour l'intérêt que vous avez témoigné à notre travail et nous vous encourageons à y participer en nous communiquant nouvelles, réactions et témoignages.

Lors de la dernière Assemblée Générale, nous avons décidé de nous doter d'un **statut juridique** officiel en Belgique. ¹ C'est chose faite : nous sommes maintenant une Association Internationale Sans But Lucratif (AISBL) selon le droit belge. Nous avons profité de la dernière réunion du Comité Directeur à Genève pour ramener toutes nos archives à Bruxelles où se trouve désormais notre Siège Social. J'en profite pour remercier Berhane Ras-Work et le Comité Inter-Africain qui nous hébergent depuis 7 ans dans leurs bureaux de Genève. Cette nouvelle situation nous assure une plus grande cohérence administrative et juridique mais ne modifie en rien notre détermination à être très présents aux manifestations des Nations Unies et au travail des ONG concernant la défense des droits humains, aussi bien à Genève qu'à New-York.

Lors de la dernière Assemblée Générale aussi, nous avons envisagé l'organisation d'une nouvelle **formation à la prévention et à la gestion des conflits** à Addis-Abeba en 2008 (après celle de Genève en 2000 et celle de Séoul en 2004). Depuis lors, notre réflexion a évolué. Etant donné nos moyens modestes, aussi bien en argent qu'en personnel, il nous semble beaucoup plus important d'assurer le suivi des deux premières sessions que d'en organiser une nouvelle. Dans ce contexte, deux projets nous ont été soumis :

- *Un projet de renforcement des capacités des organisations autochtones dans la gestion pacifique et la transformation des conflits dans la région des Grands lacs Africains, présenté par Vital Bambanze qui avait participé à la formation de Genève.*
- *Un projet de Centre de formation et de renforcement des capacités des organisations locales dans la sous-région des Grands Lacs Africains (Burundi, R D Congo, Rwanda) (FRECOL), présenté par Blondine Eya-Nchama et à l'origine duquel se trouve Marie-Thérèse Mukantabana qui avait participé à la formation de Séoul.*

La proximité géographique de ces deux projets, nous permet d'imaginer des synergies entre eux et de mettre en place, dès à présent, les premières collaborations. Bien qu'UFER n'ait pas les moyens d'assurer leur financement et que ce ne soit pas notre rôle, nous pouvons cependant accompagner les responsables, à chaque étape de la réalisation, en les faisant profiter de notre expertise de formateurs et de gestionnaires de projets. Nous vous tiendrons bien entendu au courant de l'évolution de ces projets locaux.

Je termine cet éditorial en souhaitant que l'année 2008 soit pour chacun et chacune de nous l'occasion d'ajouter modestement une toute petite pierre dans la construction du monde plus fraternel dont nous rêvons.

1. Cette démarche est liée au déménagement du siège de Genève à Bruxelles. En Suisse, il n'y a en effet pas de statut juridique officiel.

NOUVELLES DES NATIONS UNIES

❖ LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

by Paul Beersmans & Raymonde Martineau

- *La division Nord-Sud*

La division Nord-Sud – qui a remplacé la confrontation Est-Ouest de la guerre froide - empêche de plus en plus la promotion et la protection des droits de l'homme de progresser. Les pays africains et asiatiques surtout font front commun pour résister à toute tentative de dénonciation de violations des droits de l'homme sur leurs continents.

On retrouve cette attitude au sein du Conseil des droits de l'homme, entre autres. Les représentants des gouvernements africains et asiatiques sont sur la défensive. Ils mettent même en doute l'impartialité du Bureau du Haut Commissariat aux droits de l'homme. Au cours de la session de juin 2007, le groupe africain a présenté un projet de Code de conduite pour les experts indépendants spécifiant les qualifications professionnelles et éthiques que devraient posséder ces experts, comme si ceux déjà en fonctions n'avaient pas ces qualifications. Même des représentants d'ONG d'Afrique et d'Asie hésitent à critiquer leurs gouvernements – même s'ils ont à se plaindre d'eux – parce qu'ils considèrent que leurs pays sont toujours visés alors que les pays occidentaux ne sont pas inquiétés. Même les ONG du Nord critiquent rarement leurs gouvernements, disent-ils. Il y a une atmosphère de méfiance qui n'est pas favorable à l'adoption de mesures positives pour la protection des droits de l'homme.

On trouve un exemple de ceci dans un article publié récemment dans le journal *The Hindi* de l'Inde,² que nous a communiqué un membre vivant en Inde. L'auteur de l'article nous dit qu'en février 2007 des représentants du gouvernement indien, se présentant devant le Comité sur l'élimination de la discrimination raciale (CERD), ont tout simplement nié l'existence de discriminations basées sur la caste, alors que leur propre Premier Ministre, Manmohan Singh, avait, quelques mois plus tôt, publiquement comparé la discrimination contre les Dalits au système d'Apartheid. M. Rajagopal fait remarquer que c'est l'Inde qui avait suggéré, lors de la rédaction de la Convention, que la définition de la discrimination soit élargie pour y inclure la discrimination basée sur l'origine, de façon à ce qu'elle s'applique à la caste. Il conclut que l'Inde, ayant pris une position de principe contre la discrimination et l'apartheid en politique étrangère, ne devrait pas se réfugier derrière une fausse conception de la solidarité du Tiers Monde pour essayer de cacher au monde un problème réel au sein de sa société.

² *The caste system – India's apartheid?* par Balakrishnan Rajagopal, *The Hindu*, Samedi, 18 août 2007. L'auteur est Professeur Associé et Directeur du Programme Droits de l'homme et Justice à l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT).

- *Développements à la sixième session du Conseil*

La première partie de cette session, qui s'est tenue du 10 au 28 septembre, était largement consacrée à des questions liées au **fonctionnement du nouveau Conseil**. Le processus de révision de la situation des droits de l'homme dans tous les États membres des Nations Unies (Examen Périodique Universel) débutera en 2008. Le premier groupe de pays à être examiné (16) a été sélectionné.

Cet examen permettra aux ONG de faire entendre leur voix. L'Assemblée générale de l'ONU avait, en fait, décidé que « le Conseil devrait procéder à un examen périodique universel, sur la foi d'informations objectives et fiables, de la manière dont chaque État s'acquitte de ses obligations et engagements en matière de droits de l'homme ». ³ Cet examen sera basé sur les documents suivants :

- De l'information préparée par l'État concerné qui pourra prendre la forme d'un rapport national;
- Une compilation préparée par le Bureau du Haut Commissariat aux droits de l'homme;
- De l'information additionnelle, crédible et fiable fournie par d'autres sources pertinentes, y compris les ONG.

Plusieurs **rapports** ont aussi été discutés à la sixième session, dont ceux présentés par le Groupe d'Experts sur le Darfour, le Rapporteur Spécial sur la liberté de religion ou de conviction ainsi que celui sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, de même que l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo.

Le Conseil a pris d'importantes **décisions**. En ce qui concerne les peuples autochtones, il a prolongé de trois ans le mandat du Rapporteur sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones; il a aussi demandé que se tienne une réunion informelle ouverte à la participation des États, des peuples autochtones et des autres parties prenantes pour échanger des idées sur les mécanismes qui seraient les plus aptes à poursuivre le travail du Groupe de travail sur les populations autochtones. Le Conseil a également décidé de nommer un Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris ses causes et conséquences, pour remplacer le Groupe de travail sur le même sujet créé en 1974, et d'établir un Forum sur les questions de minorités – pour remplacer le Groupe de travail sur le même sujet – qui serait une tribune pour promouvoir le dialogue et la coopération sur ces questions.

Le Conseil a aussi tenu une **Session spéciale sur les droits de l'homme au Myanmar (Birmanie)**, le 2 octobre, à l'issue de laquelle il a recommandé au gouvernement, entre autres, de relâcher les personnes détenues suite aux récentes manifestations pacifiques de même que tous les autres prisonniers politiques y compris Aung San Suu Kyi.

La **deuxième partie de la sixième session** se tiendra du 10 au 14 décembre 2007, pour examiner et discuter les rapports de plusieurs experts.

³ Résolution A/RES/60/251, par. 5 (e), adoptée le 15 mars 2006, <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N05/502/67/doc/N0550267.DOC?OpenElement>

- *Le rôle des ONG dans le Conseil*

Au cours de l'Assemblée générale d'UFER en septembre 2005, le Professeur Marc Bossuyt, expert des droits de l'homme, avait présenté un exposé très intéressant sur la transformation de la Commission des droits de l'homme en Conseil des droits de l'homme. Il avait exprimé la crainte que le changement ne soit pas pour le mieux et que le rôle des ONG ne devienne plus difficile et plus complexe.

Cette crainte du Professeur Bossuyt s'est avérée jusqu'ici assez fondée. À la sixième session, les ONG n'avaient que 3 minutes pour une intervention orale, que ce soit une intervention individuelles ou conjointe. Si le président du Conseil considérait qu'il y avait eu suffisamment d'interventions d'ONG, il laissait simplement tomber celles qui restaient sur la liste des orateurs. C'est pourquoi le Bureau de relation avec les ONG a conseillé aux ONG de présenter des déclarations écrites, de façon à réduire le nombre de déclarations orales.

Il est donc très difficile pour de petites ONG comme UFER d'avoir la même influence et les mêmes possibilités qu'au sein de la Commission des droits de l'homme. Nous ne pouvons qu'espérer que les procédures seront adaptées et améliorées, afin que l'influence des ONG soit aussi grande qu'elle était dans la Commission. Pour le moment, nous devrions faire des déclarations écrites plutôt qu'orales et préparer des contributions pour l'Examen périodique universel des pays qui nous intéressent.

- *Suivi de la Conférence de Durban*

La Conférence contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée s'est tenue à Durban en 2001. UFER a participé à cette Conférence. Une Déclaration et un Programme d'action y ont été adoptés. Le temps est venu d'évaluer la mise en œuvre de ces deux documents. En 2006, l'Assemblée générale dans sa résolution 61/149, a décidé « de réunir ... en 2009, une conférence qui examinera la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, et pri(é) en conséquence le Conseil des droits de l'homme d'entamer les préparatifs de cette manifestation ». ⁴ Un Comité préparatoire s'est réuni pour la première fois du 27 au 31 août en session d'organisation et a élu comme présidente Mme Najat Al-Hajjaji de la Lybie. Un programme de travail ainsi que le règlement intérieur de la conférence ont aussi été adoptés. Le lieu de la Conférence doit encore être déterminé.

UFER suivra de près le processus préparatoire de la Conférence, qui se déroule à un moment où les manifestations de discrimination raciale et de xénophobie vont en augmentant dans différentes parties du monde. C'est une question qui devrait figurer parmi les priorités des défenseurs des droits de la personne.

⁴ A/RES/61/149, adoptée le 19/12/2006, par. 33, <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N06/503/38/doc/N0650338.DOC?OpenElement>, consultée le 12/11/2007.

❖ EN CE QUI CONCERNE LES FEMMES

- *Commission de la condition de la femme*

par Sharon Joslyn

Le thème de la prochaine session, qui se tiendra du 25 février au 7 mars 2008, sera « Le financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes ». C'est une question très importante pour les fillettes, qui était le thème de la dernière session. Il n'y a pas assez d'argent pour l'éducation des filles. Dans certains pays, il y a un manque d'eau potable, de toilettes et de produits pour l'hygiène, ce qui constitue des obstacles pour la fréquentation de l'école pour les filles. Par contre, les pays industrialisés mettent l'accent sur l'éducation des filles dans les secteurs de la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Il y a un fossé entre ces deux réalités.

Nous continuerons donc à travailler pour l'implication des jeunes filles à tous les niveaux et stades de la planification et de la participation. Dans le but de maintenir l'attention sur les fillettes, le Groupe de travail sur les fillettes enverra des lettres aux ONG qui ont parrainé des jeunes filles l'année dernière de même qu'aux jeunes filles qui ont participé à la Commission, pour les encourager à y participer de nouveau si possible. Un peu plus tard, nous écrirons aux États membres pour qu'ils incluent des jeunes filles dans leurs délégations.

Nous organiserons une séance d'information pour les jeunes filles qui participeront à la Commission et préparerons une formation et une trousse d'information adaptées aux jeunes pour les aider à se familiariser avec le contenu des réunions et leur permettre de participer de façon intelligente. Nous ferons appel aux jeunes filles pour préparer le matériel.

- *Divers*

par Berhane Raswork & Raymonde Martineau

- Le Conseil de sécurité a tenu une réunion d'une journée sur les femmes, la paix et la sécurité, le 23 octobre. Le Conseil a adopté une déclaration dans laquelle il déplore que **la violence contre les femmes dans les conflits armés** ait atteint « des proportions abominables ». Il demande de mettre fin à l'impunité pour de tels crimes.⁵ Même les soldats du maintien de la paix des Nations Unies ont été impliqués dans des cas de viols et d'abus sexuels dans des pays comme Haïti, la République démocratique du Congo, le Libéria, le Sierra Leone et le Kosovo. Des enquêtes sont en cours au sein de l'ONU, suite auxquelles des membres de certains contingents ont déjà été rapatriés. Le Secrétaire-général a adopté une politique de tolérance zéro dans ce domaine.
- Le thème de la journée du tourisme (27 septembre) de cette année était « **Le tourisme, une porte ouverte pour les femmes** ». Un groupe de réflexion s'est penché sur ce thème au Sri Lanka. Voici quelques-unes des questions soulevées pendant la discussion :

⁵ Communiqué de presse des Nations Unies, *Le Conseil de sécurité condamne fermement les violations du droit international contre les femmes et les filles dans les conflits armés*, CS/9151, 23/10/2007, <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2007/CS9151.doc.htm>, consulté 3/12/2007.

- ✓ « Le besoin non seulement d'ouvrir les portes aux femmes, mais aussi de leur permettre de les franchir, au moyen notamment d'une bonne formation, de programmes de développement, d'une information ciblée, de salaires décents et égaux à ceux des hommes, de bons déroulements de carrière et de structures de soutien à la famille assurant le respect de soi. »
 - ✓ « Les possibles risques d'illusion si l'on retient avant tout les aspects positifs de la présence des femmes dans le tourisme, en en ignorant le côté sombre, c'est-à-dire l'exploitation, le harcèlement, la maltraitance et la marginalisation. »
 - ✓ « L'importance d'un meilleur accès aux facilités de crédit pour soutenir les femmes chefs d'entreprise et la capacité prouvée des femmes de remplir les conditions requises. »⁶
- Le Sommet Mondial de l'Assemblée générale de l'ONU, en 2005, a appelé à une plus grande cohérence et au renforcement des liens entre les activités normatives et opérationnelles du système des Nations Unies. Suite à ce sommet, un Groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies avait été établi sur proposition du Secrétaire général. Une des propositions de ce Groupe est la création **d'une entité de l'ONU pour les femmes** qui regrouperait un certain nombre des mécanismes pour l'égalité des sexes déjà existants. La nouvelle entité devrait avoir un mandat à la fois normatif et opérationnel et travailler aux niveaux national, régional et international. Une telle entité permettrait une représentation de haut-niveau pour les droits de la femme au sein de l'ONU tant au niveau des politiques que des programmes.
 - **L'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes (gender mainstreaming)** retient aussi l'attention du Conseil des droits de l'homme. Cela implique l'examen de toutes les procédures du Conseil, y compris sa composition, les ordres du jour des groupes de travail, les titulaires de mandats, du point de vue de l'égalité entre les hommes et les femmes. Une telle approche holistique au sein du Conseil et de l'ensemble du système de l'ONU sera la preuve d'un engagement pour l'égalité des sexes. L'Examen périodique universel est l'une de ces procédures qui devrait être conçue de façon à inclure cette préoccupation de l'égalité des sexes.
 - **Le Comité sur l'élimination de la discrimination envers les femmes (CEDAW)** déménagera de New York à Genève. La 40^e session se tiendra du 14 janvier au 1^{er} février 2008. Les rapports de l'Arabie saoudite, de la Bolivie, du Burundi, de la France, du Liban, du Luxembourg, du Maroc et de la Suède seront examinés. C'est là une autre occasion pour les ONG d'assurer un suivi en fournissant des informations et en prenant part à la discussion.

⁶ Journée mondiale du tourisme 2007 – “*Le tourisme une porte ouverte pour les femmes*” – Groupe de réflexion, Bentota, Sri Lanka, 27 septembre 2007, sur le site de l'Organisation mondiale du tourisme : http://www.unwto.org/media/news/fr/press_det.php?id=1362, consulté le 14/11/2007.

❖ EN BREF

- *Adoption de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones*

Après plus de 20 ans de travail et de débats, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, le 13 septembre dernier, la Déclaration sur les droits des peuples autochtones par un vote de 143 en faveur, 4 contre (Australie, Canada, Nouvelle Zélande et États-Unis) et 11 abstentions. Même si ce document est non-contraignant, il « envoie un message clair à la communauté internationale, suivant lequel les droits des peuples autochtones ne sont pas distincts ou moins importants que ceux des autres, mais font partie intégrante et constituent un aspect essentiel du système des droits humains, qui est voué à la défense des droits de tous et de toutes », comme le dit un groupe d'ONG dans une déclaration conjointe faite le 14 septembre. Elles formulent aussi l'espoir que tous les États vont « entreprendre avec les peuples autochtones une nouvelle relation fondée sur un engagement de principe envers la protection des droits humains ». ⁷

- *Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le logement convenable au Canada*

Le Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme, Miloon Kothari, a visité le Canada du 9 au 22 octobre dernier. Il a rencontré des représentants gouvernementaux et de la société civile dans tout le pays. Il a porté une attention spéciale à l'itinérance, au logement des femmes et des autochtones, de même qu'aux effets des mégaprojets sur le logement, en relation avec les futurs Jeux Olympiques, qui se tiendront à Vancouver en 2010. Il a fait une série de recommandations au gouvernement lui enjoignant de prendre des mesures pour améliorer la situation de l'itinérance et du logement, que le Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels avait déjà qualifiée « d'urgence nationale ». ⁸

- *Le Traité sur les mines anti-personnel a dix ans*

Ce Traité adopté en décembre 1997 a maintenant été ratifié par 156 États. Malheureusement des pays aussi importants que les États-Unis, la Chine, La Russie, l'Inde et le Pakistan refusent toujours d'y adhérer. La Campagne internationale pour interdire les mines, une coalition de plus de 1400 ONG dans 90 pays, continue son travail, car il reste beaucoup à faire pour mettre en œuvre cet instrument et éliminer ce fléau de la face de la terre. ⁹

⁷ Déclaration conjointe des ONG suite à l'adoption des Nations-Unies de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, sur le site de *Droits et Démocratie*, <http://www.dd-rd.ca/site/media/index.php?id=2150&lang=fr&subsection=news>, consultée le 14/11/2007.

⁸ Miloon Kothari, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le logement convenable, Mission au Canada, Ottawa, le 22 octobre 2007, Auditorium de la Bibliothèque publique centrale d'Ottawa, <http://www.frapru.qc.ca/Docs/KothariFr.html>, consulté le 14/11/2007.

⁹ La Campagne internationale pour interdire les mines, Site : <http://www.icbl.org/languages/fr/>

NOUVELLES DE DIFFÉRENTES PARTIES DU MONDE

❖ LE CONSEIL DE L'EUROPE

Dans son rapport annuel de 2006, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), qui a été établie en 1993 par le premier Sommet des chefs d'états et de gouvernements des États membres du Conseil de l'Europe, a exprimé ses préoccupations face à l'augmentation des manifestations d'islamophobie, d'antisémitisme, de discrimination envers les Roms/Tsiganes/Gens du Voyage et le racisme anti-Noir.¹⁰ Le rapport continue en disant que « sur le sujet de l'immigration, le ton du débat politique s'est non seulement considérablement durci, mais il a aussi tendance à stigmatiser des communautés entières, notamment les étrangers. Ces derniers sont présentés comme responsables de la détérioration des conditions de sécurité, du chômage et de l'augmentation des dépenses publiques ». ¹¹

❖ FRANCE

L'Expert indépendant des Nations Unies sur les questions de minorités, Mme Gay J. McDougall, a déclaré, suite à une mission en France, que « le racisme est vivant, pernicieux et il cible clairement les minorités 'visibles' issues de l'immigration qui sont pour la plupart des citoyens français ». Nombre d'entre eux, dit-elle, considèrent « qu'il ne suffit pas d'être un citoyen français pour être pleinement accepté, que cette acceptation va de pair avec une assimilation totale qui les oblige à renoncer à des pans entiers de leur identité ». ¹²

❖ SUISSE

Lors de la **dernière élection fédérale** en Suisse, en octobre 2007, l'*Union démocratique du centre* (UDC), un parti d'extrême-droite qui avait fait sa campagne sur des thèmes racistes et xénophobes, est sorti grand vainqueur avec 29% des votes. À la même élection, cependant, le premier député noir entré au parlement. M. Ricardo Lumengo, venu de l'Angola comme réfugié en 1982, a été élu dans le canton de Berne. Il est juriste et parle 8 langues. Se référant à une affiche de l'UDC distribuée largement dans le pays pendant la campagne et qui représentait trois moutons blancs expulsant un mouton noir, ¹³ il a déclaré « je suis le mouton noir ». Plusieurs autres candidats noirs ont aussi reçu un étonnant grand nombre de voix.¹⁴

¹⁰ Rapport annuel sur les activités de l'ECRI couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006, sur le site de l'ECRI, p.7 par.3: http://www.coe.int/t/f/droits_de_l%27homme/ecri/1-ecri/1-pr%E9sentation/4-rapport_annuel_2006/Rapport%20annuel%202006%20logo.pdf, consulté le 16/11/2007.

¹¹ Idem, p.8, par.6

¹² Office des Nations Unies à Genève, Information et medias, Communiqué de presse sur les droits de l'homme, *L'Experte indépendante sur les minorités demande un ferme engagement de la France pour promouvoir la non-discrimination et la diversité*, 1er octobre 2007, [http://www.unog.ch/unog/website/news_media.nsf/\(httpNewsByYear_en\)/BBC3915658DC6486C125736700546A2E?OpenDocument](http://www.unog.ch/unog/website/news_media.nsf/(httpNewsByYear_en)/BBC3915658DC6486C125736700546A2E?OpenDocument), consulté le 16/11/2007.

¹³ Voir l'affiche sur le site de l'UDC : <http://www.typo3start.ch/sites/ausschaffung/>

¹⁴ Communiqué de presse de *Carrefour de Réflexion et d'Action contre le Racisme Anti-Noir (CRAN)*, Berne, 31/10/2007, www.CRAN.ch

❖ CORÉE

Marie-Hélène Brasseur, membre du Comité directeur, nous envoie quelques réflexions sur la récente rencontre entre les Présidents de la Corée du nord et de la Corée du sud. Elle dit que ce deuxième sommet a suscité un optimisme beaucoup plus modéré que celui de juin 2000, parce que toutes les promesses et engagements pris lors du premier sommet avaient été en deçà des attentes. La visite de Kim Jong Il à Séoul, par exemple, n'a jamais eu lieu.

Cette rencontre a malgré tout confirmé le réchauffement des relations entre les deux pays. L'espoir de la réunification se fait mieux sentir. Le sud et le nord désirent mettre un terme à l'actuel régime de l'armistice qui date de 1953 et établir un régime de paix permanent. Ils ont aussi accepté d'accroître la réunification des familles séparées. Mais les principales conséquences de cette rencontre bilatérale résident dans divers projets de coopération économiques. L'idée est qu'il faut enrichir la Corée du nord dans l'espoir que cela contribuera à changer les mentalités et à rendre la réunification moins coûteuse pour la Corée du sud.

LES MIGRATIONS HUMAINES

par Cruz Melchor EYA NCHAMA

Lors de sa dernière réunion, le Comité directeur de l'UFER a décidé de mettre l'accent sur le phénomène de la migration et plus particulièrement sur les discriminations et violations des droits de la personne dont sont victimes les immigrants un peu partout dans le monde. Cet article introductif veut lancer le débat. Nous espérons qu'il provoquera des réactions et des témoignages sur la situation dans vos pays.

INTRODUCTION

Les migrations humaines existent depuis l'antiquité; ce phénomène a joué un rôle primordial dans le peuplement de notre planète. Dans ce contexte, il faut savoir que tout le monde vient d'Afrique, qui est le berceau de l'humanité. Les sites archéologiques de Tungs, Makopansgat, Swartrans, Sterkfontein et Kromdraai, en Afrique australe; les sites de Laetolil; Oldoway, Peninj, For Terman, Baringo, Kanapoi, Kobi Fora, Lothagam et Omo, en Afrique Orientale; le site du lac Tchad en Afrique centrale; ceux de Casablanca, Rabat, Temra et Ternifine, en Afrique du Nord; tous ces sites archéologiques nous montrent que la vie humaine a commencé en Afrique. L'Homo Sapiens est africain et ses descendants ont émigré dans le monde entier.

Au cours de l'antiquité, il y a eu des mouvements migratoires des Hébreux, des Égyptiens, des Phéniciens, des Carthaginois, des Grecs, des Romains, des Éthiopiens et des Malais; au début du moyen-âge, ont eu lieu des mouvements migratoires des Barbares (les habitants du Centre, Nord et Est de l'Europe), au début du 8^{ème} siècle, ceux des Arabes, du XI^e au XIII^e siècle, se déroulèrent les croisades, du XII^e au XVI^e siècle, ce furent les Chinois et les Mongoles; à partir du XVI^e siècle, il a eu la grande traversée de l'Atlantique par les Européens vers le "Nouveau Monde" et le trafic des esclaves. C'est à cette époque que les réfugiés européens des guerres de religions arrivent en Afrique du Sud. Puis la révolution industrielle a poussé plus de 50 millions d'Européens chômeurs à quitter l'Europe, entre 1815 et 1930, pour aller dans les Amériques, en Afrique du Sud, en Australie et en Nouvelle Zélande. Après la seconde guerre mondiale, les pays du Centre-Nord de l'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon accueillent des travailleurs étrangers. En Europe, les Espagnols, Italiens et Portugais vont travailler en France, Suisse, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, etc. Les émigrants turcs, des Balkans et d'Afrique leur emboîteront le pas.

I. Les causes des migrations humaines

1. Persécutions pour des raisons politiques

A l'époque de la guerre froide, la notion de la persécution politique était très claire : "l'ennemi de mon ennemi est persécuté et l'ami de mon ennemi viole les droits de l'homme et les libertés fondamentales"; c'est-à-dire, les anticapitalistes de l'Ouest étaient considérés comme des persécutés pour des raisons politiques à Moscou, tandis que les anticomunistes des pays de l'Est étaient considérés comme des persécutés pour des raisons politiques à Washington. Les réfugiés résultant de cette confrontation idéologique Est-Ouest étaient bien accueillis par les deux camps. Aujourd'hui, les réfugiés produits par les guerres de contrôle de l'énergie et des matières premières (Congo Kinshasa, Sierra Leone, Iraq, Côte d'Ivoire, Soudan, etc.) ne sont pas des réfugiés politiques. Ils ne sont pas acceptés dans beaucoup d'Etats du Nord. Les signataires de la *Convention de Genève relative au Statut des réfugiés* du 28 juillet 1951 et entrée en vigueur le 22 avril 1954 ne sont plus d'accord avec la définition du terme « réfugié » qu'eux-mêmes avaient élaborée il y a 56 ans. Le droit international est violé tous les jours par les Etats plus développés de notre temps.

2. Persécutions pour des raisons ethniques

L'Assemblée générale de l'ONU, dans sa résolution 47/135 du 18 décembre 1992, a adopté la *Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses ou linguistiques*. La mise en application par les Etats de cette déclaration crée les conditions de paix à l'intérieur des Etats et évite le flux migratoire à cause de la persécution pour des raisons ethniques.

3. Persécution pour des raisons de conviction religieuse

L'Assemblée générale de l'ONU, dans sa résolution 36/55 du 25 novembre 1981, a adopté la *Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction*. Cette déclaration est fondamentale non seulement pour la paix religieuse à l'intérieur des Etats, mais aussi pour la paix religieuse universelle. Depuis les guerres de religions dans les années et siècles passés, la communauté des Nations s'est efforcée de préserver cette paix; mais, malheureusement, depuis plus de six ans les tensions entre différentes religions se sont exacerbées. La question de la foi islamique est redevenue d'actualité, comme si l'Islam venait d'être fondé. Il n'y a aucune religion au monde sans intégrisme.

4. La pauvreté, le chômage

La lutte contre la pauvreté est aujourd'hui à la mode dans la communauté internationale; il y a eu le Sommet social de l'ONU à Copenhague, en 1995; les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), définis et adoptés par un sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements, qui s'est tenu du 6 au 8 septembre 2000, à New York, sous les auspices de l'ONU. L'UNESCO, la Banque Mondiale et d'autres organisations internationales travaillent pour éliminer la pauvreté. Mais, elle continue bel et bien. Tant qu'il n'y aura pas de changement de politique, tant qu'il n'y aura pas de changement de conception dans les relations internationales, la lutte contre la pauvreté risque de rester lettre morte. Les investissements massifs de capitaux dans les régions pauvres est une façon de lutter contre la pauvreté et les flux migratoires. Pour un pauvre ou un chômeur, mourir de faim dans son pays ou en voyage en recherchant une vie meilleure revient au même.

Cette pauvreté qui faisait fuir les Européens dans les années et les siècles passés, fait fuir aujourd'hui d'autres personnes originaires d'Amérique Latine, d'Afrique et d'Asie vers l'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon.

5. Les cadres internationaux

Depuis la création de la Société des Nations et de l'Organisation Internationale du Travail en 1919, des Nations Unies en 1945 et plus tard des Organisations du système des Nations Unies, une fonction publique internationale a vu le jour. Ces professionnels qui travaillent au service de ces organisations multilatérales voyagent à travers le monde entier. Juridiquement, ils sont protégés par les accords de siège que le pays d'accueil signe avec ces organisations.

Il y a aussi des cadres internationaux aux services des sociétés transnationales. Lorsque ces dernières s'installent dans un pays du Nord, elles sont normalement obligées de donner les emplois au marché du travail des pays où elles sont localisées, sauf pour quelques cadres supérieurs. Par contre, ces mêmes sociétés donnent moins d'emplois au marché du travail local quand il s'agit des pays du Sud; c'est-à-dire, que pour les pays du Sud avec ou sans sociétés transnationales, les conditions de la population ne s'améliorent pas. Par exemple, les entreprises transnationales absorbent 25 % du produit intérieur brut mondial et elles donnent du travail à moins de 1 % de la population économiquement active dans les pays du Sud. Par ailleurs, les travailleurs des pays du Sud ne touchent même pas 10 % du salaire de leurs collègues qui travaillent à Londres, Genève ou New York.

II. Les Mythes des migrations humaines

Les mythes comme "Le Jardin des Délices" ont été la cause qui avait attiré les navigateurs grecs, romains, arabes à voyager vers l'Inde et le Sri Lanka ainsi que dans les différentes îles de l'Océan indien pour chercher les épices. Plus tard, les Portugais et les Néerlandais ont suivi les mêmes itinéraires pour le commerce des épices. Tombouctou, le Zimbabwe et bien sûr l'Egypte ont fait partie des lieux mythiques du continent africain. La légende d'Eldorado, cette histoire du roi recouvert d'or (Eldorado) a été une des causes principales de plusieurs expéditions des conquistadores pour trouver le lac sacré plein d'or. Mais, ils n'ont jamais trouvé ce lac; ce mythe a duré dans l'imaginaire populaire jusqu'au XVIIIe siècle. Pendant longtemps, tout ce qui concerne le bonheur mythique se trouve au Sud de notre planète; que ce soit en Asie, en Afrique ou en Amérique.

A partir de la deuxième moitié du XXe siècle, c'est-à-dire après la deuxième guerre mondiale, l'Eldorado s'installe au Nord de notre planète : au Japon, en Europe de l'Union Européenne et en Amérique du Nord. Si, avant, l'Eldorado était imaginaire, aujourd'hui il est devenu très concret. L'image de mépris, de misérabilisme que les médias du Nord donnent à l'Afrique en particulier et aux pays du Sud en général, fait que la jeunesse du Sud ne veut pas vivre là-bas.

D'autre part, la campagne permanente pour la réussite faite par l'Europe, le Japon et l'Amérique du Nord, que véhiculent les chaînes de télévisions comme CNN, BBC, TV5 Europe, fait que la jeunesse africaine et du Sud est attirée par cette Europe, cette Amérique du Nord et ce Japon. Les films comme Dallas, Top Model et autres font que les habitants du Sud pensent que tout l'Occident vit dans l'abondance. Même l'Organisation des Nations Unies, qui a été créée pour préserver la paix, promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales dans le monde, véhicule cette image de la vie occidentale.

En conclusion, rien de nouveau sous le ciel des migrations humaines ; mais, toujours la même logique, la recherche du droit à la vie, du droit de vivre et la recherche d'une meilleure fortune.

Quelques références bibliographiques:

Alternatives Sud, *Genèse et enjeux des migrations internationales*, Editions Syllepse, Paris 2004.

EYA NCHAMA, Cruz Melchor, *Développement et droits de l'homme en Afrique*, Éditions Publisud, Paris, 1991

GUYOT, Hélène, *Après la Révocation de l'Edit de Nantes*, La France enrichit le Monde, <http://www.bible-ouverte.ch/reforme8.htm>

S'ORGANISER POUR COMBATTRE LE TRAFIC DES FEMMES

par Elly Koenig

*Ce ne sont pas les rêves que nous partageons qui importent
Mais le travail que nous faisons ensemble.*

Cet article raconte comment le *Grail*, en particulier Ton Brouwer, et la *Dutch Foundation of Religious against Trafficking in Women (SRTV)* collaborent pour combattre le trafic des femmes. Puisse l'article d'Elly stimuler le réseau UFER à soutenir des efforts semblables dans son milieu. Des compléments d'informations sont disponibles sur les sites suivants : www.srtv.info; www.degraalbeweging.nl; www.thegrail.org. Pour information, une des priorités de la Conférence religieuse canadienne depuis 2004 est de lutter contre ce trafic. *L'éditrice.*

Les initiatives de Ton Brower

Ton Brower, membre du *Grail*, a d'abord travaillé au Burundi (en 1958) et plus tard au Congo belge (maintenant la RDC). En 1970, elle alla en Tanzanie pour apporter sa collaboration au premier centre de formation mis sur pied par des Tanzaniennes, à Kisekibaha, situé à environ 70km de Moshi. Aujourd'hui, le centre compte 95 membres du Grail travaillant comme enseignantes, infirmières, gestionnaires de librairies ainsi qu'un médecin et une professeure à l'Université catholique de Nairobi. En 1980, Ton retourna aux Pays Bas où elle collabora à des programmes pour les pays en voie de développement, au centre du Grail.

C'est en 1988, alors qu'elle travaillait à *People in Need*, une organisation de développement néerlandaise, que Ton a été confrontée, pour la première fois, à une femme victime de trafiquants. Une jeune femme des Philippines avait été incitée à venir aux Pays Bas par la promesse d'un emploi bien payé dans un hôtel. Dès son arrivée, elle fut contrainte de se prostituer, mais elle réussit à s'enfuir aux Philippines. Comme elle voulait déposer une plainte contre l'homme qui l'avait amenée aux Pays Bas, elle obtint l'assistance de la *Fondation against Women Trafficking (STV)* et de *People in Need*, qui accepta de payer les frais juridiques. Puis, Ton joignit une manifestation devant l'ambassade des Philippines. Ce qui était arrivé à cette femme a continué à hanter Ton. Comme membre du Grail, elle se dit que le mouvement pourrait être utilisé pour arrêter ce type d'esclavage moderne.

Le réseau international du Grail

Combattre le trafic des femmes devint une priorité pour le *Grail* qui créa son propre réseau international *Human Trafficking* et commença à collaborer avec le *SRTV*. Une personne de contact fut nommée pour étudier la situation dans chaque pays où le Grail est présent. Les questions auxquelles on cherchait des réponses étaient :

- a) Y a-t-il des victimes qui viennent de votre pays?
- b) Est-ce que votre pays est une destination finale? Ou bien est-ce, comme les Pays-Bas, une destination finale et un pays de transit?
- c) Y a-t-il des vidéos d'informations en anglais sur le trafic humain qui pourraient être utiles?

La Fondation néerlandaise des religieux contre le trafic des femmes (SRTV)

Aux Pays Bas, le *SRTV* est une organisation sans but lucratif qui a pour but de combattre le trafic des femmes qui est en expansion et la prostitution forcée qui l'accompagne. L'organisation est soutenue par les congrégations religieuses, des fondations de charité, des dons et diverses autres sources.

Ses principaux objectifs visent à :

- a) Informer et conscientiser les organisations et institutions religieuses ainsi que le public par la publication de video-tapes, de dépliants, traduits en quarante-cinq langues différentes, et du bulletin, *TransActions*, traduit en anglais deux fois par an. Le *SRTV* est aussi disponible pour parler du trafic des femmes aux groupes intéressés.
- b) Appuyer des projets de prévention, de soutien pratique aux victimes aux Pays-Bas ainsi qu'aux femmes qui désirent retourner dans leur pays d'origine pour construire un avenir respectable.

- c) Former un réseau international et faire un travail de plaidoyer en vue d'obtenir un appui politique en faveur des victimes.

Ce qui est important de savoir concernant le trafic humain

- Acheter et vendre des femmes est plus lucratif pour les trafiquants que les stupéfiants. De plus les trafiquants de stupéfiants ont plus de chance d'être arrêtés et condamnés à de longues sentences carcérales.
- Les femmes ont peur de porter plainte contre les trafiquants car ces derniers les menacent et, souvent, ils connaissent leurs familles.
- Le trafic humain et la prostitution forcée qui l'accompagne sont reliés au concept de patriarcat. Les femmes et les enfants deviennent des biens de consommation. Le client veut être servi selon ses attentes. L'offre et la demande règlent le marché du sexe qui devient très lucratif.
- Une ancienne politicienne néerlandaise a suggéré récemment que les soldats néerlandais soient accompagnés de prostituées quand ils vont en mission à l'étranger, car s'ils ne trouvent aucune femme dans les environs, ils peuvent être tentés d'approcher les femmes du pays, ce qui peut causer des problèmes. Il va sans dire que cette idée a soulevé plusieurs réactions. Entre autres, est-ce que l'épouse du soldat restée à la maison recevrait un gigolo enveloppé et enrubanné de rouge pour Noël?
- La pauvreté et le manque d'emplois bien rémunérés poussent les gens à émigrer. Ainsi les femmes sont dupées par de fausses promesses d'emplois de qualité, par exemple, comme danseuses dans des clubs de nuit élégants, hôtesse ou femmes de chambres.

En conclusion, pour assurer un avenir meilleur aux femmes, aux hommes et aux enfants et prévenir le trafic humain, nous devons bâtir un monde fait d'égalité, d'emplois bien payés, d'acceptation, de respect et d'amour pour chaque être humain.

NOUVELLES DES MEMBRES

❖ RÉACTIONS AUX NUMÉROS ANTÉRIEURS

- ***Discrimination en Inde***
 - **Claire Vellut**, qui vit en Inde et a travaillé comme médecin dans le sud du pays pendant plus de 50 ans, a réagi à l'article sur le système des castes en Inde, publié dans le dernier numéro (2007-02). Elle confirme la persistance des discriminations en Inde. Elle nous dit également que le nombre d'avortements et d'infanticides de filles ne diminue pas, malgré les lois et commissions sur le sujet. Elle nous renvoie au journal « *The Hindu* » qui publie d'intéressants articles sur diverses situations de

discriminations, sur des cas de suicides de fermiers, sur le sort de ceux qui vivent dans des bidonvilles.

- Dans un article publié dans « *The Hindu* » du 18/08/2007, il y a une référence à un livre intéressant de Gita Aravamudan, « *Disappearing Daughters* » (Filles disparues) (Oxford Bookstore) qui dénonce entre autre le corps médical qui cherche des moyens d'éliminer les fœtus femelles.

- **Changements climatiques**

- **Wiltrud Ehrlenspiel** de l'Allemagne a réagi à un article publié dans le numéro 2007-01 dans lequel nous suggérons de restreindre l'usage de l'automobile comme moyen de combattre le réchauffement de la planète. Elle dit que nous aurions dû également mentionner les voyages par avion qui sont une source importante de pollution. Pourquoi organiser tant de conférences? Pourquoi ne pas utiliser les moyens de communications modernes comme l'Internet pour cela, dit-elle?

❖ EN BREF

- **Onesta Carpene**, un membre d'UFER, est décédée le 1er septembre 2007, en Italie, après une longue et pénible maladie. Onesta a travaillé au Vietnam et au Cambodge pendant près de 40 ans, pendant des périodes difficiles pour ces deux pays. Son engagement sans faille en faveur du développement, des droits de la personne et de la paix a été unanimement reconnu. Au cours des funérailles, un de ses frères témoigne en disant : « On dirait que les dix années vécues au Vietnam en pleine guerre et les 22 ans engagés au milieu des horreurs de Pol-Pot au Cambodge ont aidé Onesta à donner un cadre concret à son action et à regarder d'un œil critique et sévère les faits de l'histoire. Elle a appris à assumer le plus possible ses responsabilités personnelles face aux problèmes de la société et de l'Église».
- **Monica Maher**, membre du Comité de l'UFER des États-Unis, enseigne présentement à l'Université Harvard, dans le cadre du Programme d'études sur les femmes dans la religion de la Divinity School. Elle donne un cours sur « le genre, la sexualité et les droits de la personne ». Elle fait également des recherches sur les réponses à la violence contre les femmes en Amérique latine. En juin 2007, elle a codirigé un séminaire, à Quito, en Équateur, pour des étudiants de troisième cycle, sur les « les nouvelles politiques de développement et le genre », sous l'égide de deux organismes de l'ONU (UNIFEM & UNFPA). (monica675@aol.com).
- **Anuradha Kandala**, de l'Inde, qui a participé au séminaire de formation d'UFER en Corée, travaille maintenant à un doctorat sur « *le rôle et la participation des groupes tribaux dans le Mouvement Naxalite : une analyse de situation dans l'Orissa du sud* ». Le Mouvement Naxalite est engagé dans une lutte pour défendre le droit à la terre des démunis et des groupes marginaux de la société. C'est pourquoi les groupes tribaux de l'Orissa ont été attirés par les Naxalites. Le mouvement a débuté en 1967 dans un village appelé Naxalbari dans le district de Darjeeling dans le Bengale occidental, d'où le nom. Le Mouvement était inspiré par le parti communiste chinois et était à l'origine dirigé par le parti communiste indien, marxiste-léniniste (CPI-ML). Il

a connu, cependant, plusieurs divisions dues à des motifs idéologiques et personnels. Le gouvernement indien considère aujourd'hui les Naxalites comme des « terroristes ». (anuradhaji@yahoo.com)

- **An Myong Ja**, de la Corée, continue son engagement au Cambodge dans les Programmes préscolaires pour l'intégration interculturelle, de l'UFER, avec **Lieke Coenegrachts** (voir no 2007-01). Le but de ce programme est de faciliter l'intégration des enfants vietnamiens et de leurs familles dans la société Khmer. Myong Ja est une des personnes ressource impliquées dans la session de formation annuelle pour les enseignants. Elle leur enseigne la technique de fabrication de matériel didactique, le bricolage et des éléments de chorégraphie (chants et danses). (myongja2@hotmail.com)
- **Gaëtane Gascon** attire notre attention sur un film intitulé *NIKANISH sur la trace de nos ancêtres* sur les Innus de Matimekosh-Lac John, une communauté indienne vivant dans le nord du Québec et le Labrador. Elle avait passé quelque temps là-bas avec Raymonde Martineau à l'été 2006. Le film montre les efforts déployés par les gens de cette communauté pour moderniser le savoir traditionnel et raviver leur lien avec le territoire pour le bénéfice des jeunes. Vous pouvez voir un extrait du film sur www.youtube.com en tapant « Nikanish » sur le site.

EDITORIAL BOARD:

Gaëtane Gascon gaetane.gascon@videotron.ca

Raymonde Martineau: raymonde.martineau@sympatico.ca

Envoyez toutes vos communications à ces deux personnes.

25€ or 38US\$ à faire parvenir au compte suivant en Belgique:
Banque Fortis
IBAN : BE50 0013 6970 0018
BIC : GEBABEBB